

APPLIQUER UN PIGMENT COLORÉ

ARTS PLASTIQUES - SECONDAIRE



GESTE TRANSFORMATEUR

2^E CYCLE DU SECONDAIRE

R

FORMATION OBLIGATOIRE

Définition : Action de mettre un matériau coloré d'origine minérale, végétale ou artificielle, sur un support de manière à recouvrir ce dernier.

récit Service national
DOMAINE DES ARTS

